

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : FRESH AIR CITRON 400 ML
numéro d'identification : 405512

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Parfums
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Extrêmement inflammable R12: Extrêmement inflammable.
R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Extrême-
ment in-
flammable

Phrase(s) R : R12 Extrêmement inflammable.
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

Phrase(s) S : S 2 terme pour l'environnement aquatique.
S16 Conserver hors de la portée des enfants.
S23 Conserver à l'écart de toute flamme ou
S35 source d'étincelles - Ne pas fumer.
S45 Ne pas respirer les aérosols.
S51 Ne se débarrasser de ce produit et de son
récipient qu'en prenant toutes les précau-
tions d'usage.
En cas d'accident ou de malaise, consulter
immédiatement un médecin (si possible lui
montrer l'étiquette).
Utiliser seulement dans des zones bien
ventilées.

Étiquetage exceptionnel pour : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires
mélanges spéciaux et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -
Ne pas fumer.
Conserver hors de la portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Mise-en-garde! Conteneur sous pression.

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution alcoolique
contient
Propulseur

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
propane-2-ol	67-63-0 200-661-7	F; R11 Xi; R36 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 10 - < 15
Substance VLE :				
butane	106-97-8 203-448-7	F+; R12	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	>= 80 - <= 100

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

éthanol	64-17-5 200-578-6	F; R11	Flam. Liq. 2; H225	>= 2 - < 5
---------	----------------------	--------	--------------------	------------

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appro- : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

priés

locales et à l'environnement voisin.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Autres informations : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Défense de fumer. Entreposer dans un endroit frais. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Parfums
Réservé aux utilisateurs professionnels.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
butane	106-97-8	TGG 8 hr	1.000 ppm	2009-06-11	BE OEL
propane-2-ol	67-63-0	TGG 8 hr	200 ppm 500 mg/m ³	2009-06-11	BE OEL
		TGG 15 min	400 ppm 1.000 mg/m ³	2009-06-11	BE OEL
éthanol	64-17-5	TGG 8 hr	1.000 ppm 1.907 mg/m ³	2006-03-23	BE OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
- Protection des mains : Gants résistants aux solvants
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : aérosol
- Couleur : incolore
- Odeur : odorisé fruité
- Point d'éclair : env. -40 °C

9.2 Autres informations

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Autres informations : Les solvants risquent de dessécher la peau.

Composants:

propane-2-ol :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): 5.045 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (rat, 8 h): 29,000 mg/l,

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (lapin): 13 g/kg

éthanol :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): 6.200 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (lapin): 20.000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

née

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Composants:

propane-2-ol :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), 96 h): 1.400 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50 (Daphnia magna, 48 h): 1.000 mg/l (Essai en statique)

Toxicité pour les algues : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 1.000 mg/l (Inhibition de la croissance)

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Aliivibrio fischeri, 5 mn): 17.700 mg/l

éthanol :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h): 13 g/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50 (Daphnia magna, 48 h): 9.268 - 14.221 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Composants:

propane-2-ol :

Biodégradabilité : 95 %, Résultat: Biodégradable, Durée d'exposition: 21 d, OCDE Ligne directrice 301

éthanol :

Biodégradabilité : 94 %, Résultat: Facilement biodégradable., OCDE Ligne directrice 301

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Composants:

propane-2-ol :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

butane :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 33

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

12.4 Mobilité dans le sol

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Composants:

propane-2-ol :

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 25, Extrêmement mobile dans les sols

butane :

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 900, Modérément mobile dans les sols

éthanol :

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 1, Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes. Les bouteilles de gaz pressurisé vides sont à retourner au fournisseur. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalu-meau.

Code des déchets : Le code européen des déchets 160504
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1950
IMDG : 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : AÉROSOLS
IMDG : AEROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 2
IMDG : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR
:
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
Code de restriction en tunnels : , (D)
IMDG
Étiquettes : 2.1
No EMS Numéro : F-D, S-U

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non
IMDG
Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations) : 96/82/EC
Mise à jour: Extrêmement inflammable
8
Quantité 1: 10 t

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

FRESH AIR CITRON 400 ML

WM 0405512

Numéro de commande: 0405512

Version 1.0

Date de révision 26.04.2011

Date d'impression 28.07.2014

Classées)

Quantité 2: 50 t

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

50000002375